



LA MANCHE, QUELLE ÉNERGIE !



Jean-François Le Grand
Président du Conseil Général
de la Manche

Territoire de production intensive d'énergie, la Manche est largement exportatrice de cette électricité, de par sa production nucléaire notamment. Avec les perspectives de production supplémentaire issue des énergies marines renouvelables (EMR), la question du stockage de l'énergie et l'élaboration d'une stratégie optimisée pour en gérer la production, la consommation et les flux sont d'ores-et-déjà, au cœur des réflexions de ce département. Précisions sur la transition énergétique amorcée dans la Manche, avec Jean-François Le Grand, Président du **Conseil général**.



Comment la Manche s'inscrit-elle dans la transition énergétique ?

Sa puissance nucléaire, ses potentiels éolien en mer et hydrolien, et sa position géographique, confèrent au Cotentin un rôle majeur et structurant à jouer quant au changement de modèle énergétique qui se profile. Barycentre des grands espaces interrégionaux, connectée aux grands réseaux de transport de l'électricité, la Manche a vocation à devenir un territoire de référence concernant les enjeux énergétiques français et européens. Dans ce sens, la SPL Ouest Normandie Energies Marines (ONEM), association de collectivités créée en 2012, vise à structurer une filière industrielle de l'éolien offshore, à développer une industrie autour de l'hydrolien, et faire du territoire un acteur de premier plan de la diversification énergétique. L'avenir des politiques énergétiques, la performance des

modèles économiques éolien offshore, hydrolien et le stockage de l'énergie, sont la préfiguration d'une nouvelle révolution industrielle qui s'élabore dans le Cotentin, notamment avec la création d'un Institut de recherche à Cherbourg.

Quels sont les défis à relever ?

Actuellement, toute énergie produite et non consommée est de l'énergie perdue. Le stockage de masse, à un coût compétitif et avec un impact environnemental limité, reste un des casse-têtes techniques majeurs du monde de l'énergie. Résolu, il permettra notamment d'avoir plus recours aux énergies renouvelables intermittentes, ou encore d'étaler les pics quotidiens de consommation électrique. Je crois personnellement à l'utilisation de l'hydrogène.

De plus, une approche optimisée pour gérer la production, la consommation et les flux d'énergie

sur le territoire (infrastructures de transport et de distribution, capacités de stockage aux différents niveaux, filière hydrogène...) s'enrichira de la mise en place de réseaux intelligents multi-vecteurs énergétiques. Appelés smart-grids, communicants et interactifs, ils ont pour but l'équilibre entre l'offre et la demande d'électricité à tout instant et de fournir un approvisionnement sûr, durable et compétitif aux consommateurs. Par ailleurs, avec la création de l'association Energie Hydro-Data 2020, la Manche se positionne comme le démonstrateur territorial de l'économie de l'hydrogène à travers le développement à grande échelle de la filière avec le déploiement de solutions de stockage, d'utilisation de l'hydrogène pour la mobilité et le Power to Gaz, et la gestion au niveau territorial des flux énergétiques avec les smart-grids.

Justement, quel rôle vont jouer les EMR ?

La Manche dispose de 350 km de côtes, des vents forts et réguliers, les courants marins du raz Blanchard (plus fort courant d'Europe) et du raz de Barfleur, du grand port de Cherbourg et du tissu industriel adéquat. Ces atouts naturels, structurels, logistiques, économiques et technologiques nous placent en acteur inévitable des EMR. ONEM porte donc de nombreux projets pour cette filière d'avenir : parcs éoliens offshore, fermes hydroliennes pilotes, aménagements portuaires en conséquence... L'avenir est à l'économie décarbonée ! ■